

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLateau 8511*

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-
tration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50 \$8.00	\$3.50 \$4.25	\$1.85 \$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 245

Le numéro : 5 sous

Montréal, lundi 31 décembre 1934

Les assurances sociales en France

En attendant les renseignements de première main demandés au gouvernement français sur l'existence de l'assurance-chômage en France, existence affirmée par le rédacteur du BULLETIN DE L'ACTION PAROISSIALE (publication des RR. PP. Jésuites), citons de la DOCUMENTATION CATHOLIQUE du 3 novembre dernier la réponse du ministre du Travail à une interpellation du député Monjaumis :

Du J. O., 14. 3. 33, déb. parl., Chambré, p. 1317 :

3125. — M. L. Monjaumis demande à M. le ministre du Travail : 1° quel est le montant total des prestations versées par : A) les ouvriers et employés d'une part ; B) par les patrons, de l'autre, au titre des assurances sociales au cours de l'année 1932 ; 2° quel a été le montant des prestations versées aux assurés par la caisse des assurances sociales au cours de la même année : A) au titre de l'assurance-maladie ; B) au titre de l'assurance-maternité ; C) au titre de l'assurance-invalidité ; D) au titre de l'assurance-ancienneté. (Question du 21 février 1933).

RÉPONSE. — 1° Le montant total des cotisations versées en 1932 s'est élevé à 3274 millions de francs. Les versements patronaux excèdent nettement la moitié de cette somme, puisque aux employeurs seuls incombe le versement des cotisations afférentes aux salariés âgés de plus de soixante ans et aux travailleurs non assurés dont la rémunération est inférieure à 15,000 francs (ou 18,000 fr.) et supérieure à 25,000 fr. (art. 2, § 6, et 3, § 3, de la loi du 30 avril 1930) ; 2° seule la centralisation des comptes de profits et pertes des Caisse d'assurances sociales relatifs à l'année 1932 permettra de connaître le montant des prestations versées. Les opérations de dépeillement et d'analyse de ces documents ne seront terminées qu'au mois d'avril 1934. Si l'on se fonde sur les résultats partiels connus de l'exercice 1930-1931, on peut évaluer, pour cet exercice et sous réserve de redressements ultérieurs, les dépenses de l'assurance-maladie à 625 millions, l'assurance-maternité à 150 millions, l'assurance-décès à 8 millions. L'assurance-invalidité ne fonctionne effectivement que depuis le 1er janvier 1933. Le service des pensions de vieillesse ne débutera que le 1er juillet 1935.

Le texte même de l'interpellation du député Monjaumis indique quelles étaient toutes les assurances sociales en France au mois de mars 1933, c'est-à-dire cinq années après le vote de la loi qui d'après l'ACTION PAROISSIALE a établi dans ce pays l'assurance-chômage.

Evidemment, l'existence de l'assurance-chômage en France ne justifierait point l'ACTION PAROISSIALE de prétendre qu'en notre pays la province de Québec, parce que catholique, devra prendre sa part de ce nouveau fardeau. Nous tenons seulement à montrer que nos religieux-politiciens en prennent à leur aise avec les faits, quand il s'agit d'embarquer la province de Québec, avec ses trop modestes ressources fiscales, dans une innovation économique-sociale qui, même louable en soi, serait pour elle une aventure et aurait pour unique résultat de la lier à la Confédération par une chaîne de plus.

M. Taschereau s'est engagé publiquement, et à plusieurs reprises, au nom de sa province, à partager par moitié avec Ottawa le poids des allocations de chômage. Le chômage étant un phénomène industriel et la législation sur l'industrie ressortissant à Ottawa, l'ORDRE a blâmé ce geste tout électoral de M. Taschereau. Mais quand le premier-ministre de notre province a déclaré qu'il ne marcherait pas dans une combinaison d'assurance-chômage, nous l'avons approuvé. De grâce, que le clergé, régulier ou séculier, ne vienne pas s'ingérer dans ce débat sous prétexte qu'il présente un intérêt social : toute question économique n'est-elle pas à la fois, par certain côté, une question sociale ?

Olivar ASSELIN

Ecoles de mariage en Nigéria

Il y a dans cette colonie des écoles de filles pour maris « évolués ». Voici leur raison d'être : Les garçons sont souvent plus européens que les filles, et un garçon ayant fait des études et contracté des habitudes européennes peut, selon la coutume, se trouver fiancé à une fille n'ayant jamais quitté son village de brousse. Il n'aura qu'à envoyer sa future femme, pendant trois mois ou trois ans, dans un « training house ». Là, elle apprendra à lire, à écrire et à coudre.

Devine si tu peux...

La France est envahie depuis quelque temps par une bande d'authentiques bohémiennes aux cheveux noirs et aux foulards éclatants ; elles disent la bonne aventure, lisent dans les lignes de la main, répandent un relent de sauvagerie et parlent une sorte de sabir fait de toutes les langues européennes.

On en trouve partout : sous les portes cochères et aux portes des théâtres, aux environs des gares et chez le bistrot ; quelqu'un prétend même avoir vu l'une d'elles tenir dans sa main la grosse patte d'un sergent auquel elle prédisait sans doute qu'il deviendrait préfet de police.

Après tout, le fait que nous ne possédons aucun don divinatoire n'est pas une raison suffisante pour le refuser aux autres. Les descendants des tribus nomades venues de l'Inde ou de l'Égypte il y a cinq siècles ont peut-être, au contact de la nature, surpris quelques-uns de ces merveilleux secrets qu'emporte le vent et que le bruit des roues, des pistons et des moteurs nous empêche d'entendre. Cervantes le croyait, qui n'était point un sot ; et Victor Hugo aussi, encore qu'il en fût un, au dire de M. Georges Batault.

Seulement, je ne sais trop à quoi nous servirait de connaître l'avenir. Nous ne pouvons vivre sans illusions, c'est l'évidence même ; mais l'illusion plane dans les régions incertaines du futur. Et si ce futur est catalogué, étiqueté, garanti et certifié authentique, il devient un perpétuel présent, et voilà qui est bien triste.

C'est l'incertitude qui stimule la volonté. Dès l'instant que notre avenir se trouverait tout tracé, nous nous trainerions lamentablement sur les routes de la vie, aussi paresseux à mériter le bonheur attendu qu'à écarter le malheur inévitable. Et comme, selon toute probabilité, la divination nous apprendrait que l'état présent va durer longtemps encore, nous perdriions toute envie de durer avec lui.

L'homme n'a pas été fait pour le destin, mais le destin pour l'homme. Ce n'est pas dans un livre écrit de tout temps que chaque être doit épeler et annoncer sa vie ; il doit trouver dans une force supérieure à lui, mais qu'il peut faire sienne, le courage de l'écrire lui-même. Et pour cela, c'est lui-même qu'il doit deviner et non l'avenir.

Seule l'ignorance de ce qui nous attend maintient en nous l'espérance, dont Pindare disait qu'elle est le rêve d'un homme qui vieillit. Ce rêve est notre raison d'être et d'agir. La foi soutient et vivifie ; la charité conforte et réjouit ; l'espérance élève. Et l'homme a beau s'escrier de ses pieds, de ses mains et de sa pauvre cervelle : il lui faut des ailes.

P. C.

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Échos

Il faut en garder de la graine

« Il ne faut tout de même pas mettre tous les escrocs en prison », écrit M. Étienne Rey dans la TRIBUNE DES NATIONS : « Les Français ne sauraient plus à qui confier leur argent. »

Au Canada, heureusement, il nous en reste encore quelques-uns.

Affaire de grade

Un journal français nous apprend qu'un nommé Lévy, récemment condamné à la prison pour participation à des fraudes qui s'élevaient à quelque 20 millions de dollars, était Commandeur de la Légion d'Honneur.

En Angleterre la barre de la cour d'assises a vu un certain nombre de baronnets, mais c'était du temps que les titres se vendaient ouvertement, au profit de la caisse électorale.

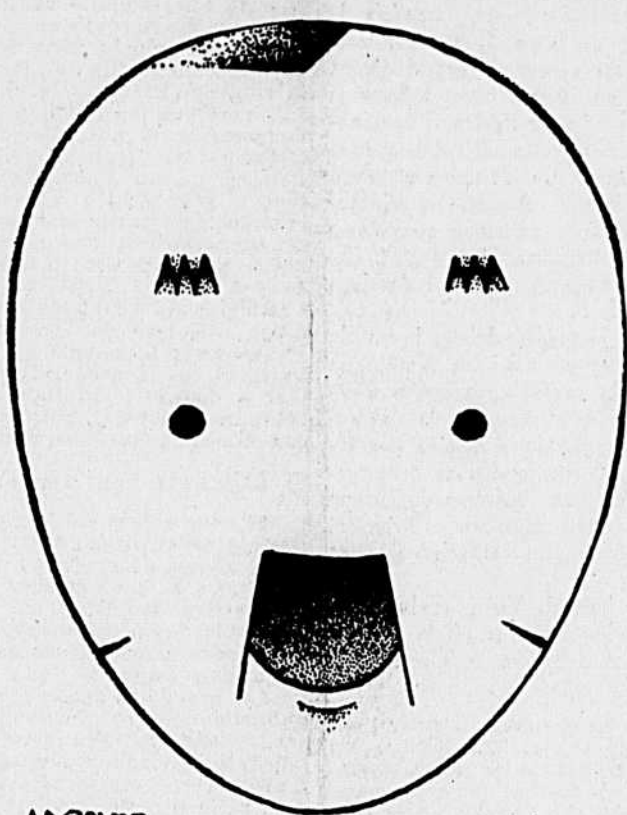
Rien ne vaut un verre de genièvre (gin) de Kuyper lorsque le thermomètre marque de basses températures. Le genièvre de Kuyper permet de préparer les grogs les plus réconfortants et les meilleurs.

« Croquer le marmot »

On croque le marmot quand on attend quelqu'un qui ne vient pas et qu'on s'ennuie.

L'origine de cette expression, dit-on, remonterait à l'époque de la féodalité. Le vassal qui allait rendre hommage à son seigneur devait, en l'absence de celui-ci, réciter à sa porte, comme il l'eût fait en sa présence, les formules de l'hommage, et baisser à plusieurs reprises le heurtoir de la porte, appelé marmot à cause de la figure grotesque dont ce marteau était orné. En embrassant ce marmot, le vassal avait l'air de vouloir le croquer, le dévorer. Ainsi, il fut très naturel de dire au figuré « croquer le marmot » pour exprimer la contrariété ou l'impatience qu'une longue attente fait éprouver.

LES HUMORISTES SÉRIEUX



LA DOLINE

M. Léon Lorrain

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — Mensonge pieux

Des trois notes du PROGRÈS DU SAGUENAY, satellite de la « Bonne Presse », commentées samedi par notre directeur, l'une visait un court article paru dans l'ORDRE, sous ma signature, à propos de l'hystérie démagogique de l'abbé Coughlin et d'un article de M. Edmond Turcotte, au CANADA, sur les « prêtres-politiciens ». Celui-ci critiquait sévèrement l'ingérence de certains ecclésiastiques « dans des questions essentiellement politiques telles que l'assurance-chômage et l'établissement des services d'utilité publique ». Cette phrase de M. Turcotte, le rédacteur du PROGRÈS la cite au long et ajoute que l'ORDRE l'a approuvée. Or, il n'y a pas un mot, pas une virgule, pas un sous-entendu dans ma note du 13 décembre qui permette d'écrire que j'ai pris à mon compte ce passage de l'article du CANADA. Je crois au contraire que l'assurance-chômage et, par certains côtés, l'établissement des services publics, sont d'ordre économique-social. De l'article de M. Turcotte, je n'ai cité et commenté que le passage où il traduisait la réponse insolente de l'abbé Coughlin aux observations de Mgr O'Connell. Mais dénaturer les faits, cela s'appelle en certains milieux un mensonge pieux — *pie fraus* — pour le bien supérieur de la Justice sociale et de la Vérité.

Au reste, M. Turcotte avait parfaitement raison de citer à titre exemplaire les remontrances du cardinal-archevêque de Boston à ce dangereux démagogue de Coughlin. Il a suffi que l'ORDRE (et le CANADA sous la direction de M. Asselin) prit parti contre Father Coughlin, pour que les mazzettes de la « Bonne Presse » se missent comme un seul homme du côté de ce prêtre américain. Beau spectacle, en vérité, que celui d'un ecclésiastique qui recommande le bimétallisme au nom de la justice sociale (c'est toujours comme ça !), et trouve moyen de se faire construire, au prix de 500,000 dollars, une tribune d'où il lance par T.S.F. ses invectives contre le capitalisme ! Ce même abbé Coughlin se laisse asperger par la publicité d'un magazine de basse venue comme la LIBERTY à laquelle « il a daigné raconter sa vie ». La LIBERTY paie les « entretiens de décharge » des hommes

célèbres. C'est cet avilissement d'un noble état qui a indigné Mgr O'Connell et notre confrère du CANADA.

Enfin, le PROGRÈS devait se rappeler que la question sociale est mixte (M-I-X-T-E) et que les laïques ont le droit d'en discuter. M. Asselin écrivait ironiquement samedi qu'il n'est pas, comme les rédacteurs de l'ACTION PAROISSIALE, « un spécialiste des questions sociales ». Pour les lecteurs peu entendus, cela veut dire que l'ORDRE peut justifier son attitude en matière sociale sans recourir, comme le PROGRÈS DU SAGUENAY et ses pareils, à de pieux mensonges.

II. — Les assurances sociales

L'assurance-chômage proprement dite n'existe pas en France ; il n'existe qu'une loi générale, dite des assurances sociales, qui, autant que se sache, ne comprend pas l'assurance-chômage au sens où l'entend l'ACTION PAROISSIALE. Mais cette question est secondaire, car les RR. PP. Jésuites ont entrepris ici de faire voter par la Chambre provinciale une contribution à l'assurance-chômage — au nom de la justice sociale, bien entendu. Or, dans le JOURNAL OFFICIEL du 16 octobre 1934 (numéro 8538), on voit qu'en France le fonctionnement des services des assurances sociales a coûté au total 667,180,696 francs. Les caisses primaires et mutuelles, la caisse de retraite, qui sont les organismes d'exécution de la loi, n'ont prélevé sur ce budget énorme que 270,874,874 francs. La forte partie (396,405,822 francs) a été gaspillée en frais de papeterie. « Le seul transport des lettres, dit le MATIN, a valu au P.T.T. (administration des postes) en indemnité forfaitaire plus de 90 millions de francs. »

Est-ce ce régime qu'on voudrait introduire ici ? Bah ! dirait un loustic, quelques millions de plus ou de moins, qu'est-ce que ça pèse quand on bénéficie de l'exonération fiscale ?

Lucien PARIZEAU

Si vous voulez agréablement surprendre vos amis pour les fêtes de Noël et du 1er de l'An, offrez leur un flacon de cet incomparable genièvre (gin) de Kuyper. Cette liqueur, dont la réputation n'est plus à faire, se recommande par sa haute qualité en même temps que par la modicité de son prix.

(R-A)

Nos vœux du Nouvel An

A NOS LECTEURS, amis ou ennemis ; à notre modestie mais fidèle clientèle de publicité ; surtout aux vaillants collaborateurs qui par un prodige de labeur et de constance nous ont permis de répéter tous les jours depuis plus de dix mois cette chose qui n'a certes rien de miraculeux mais qui en notre pays ne laisse pas d'être remarquable : un numéro de l'« Ordre ». — nous prions Dieu qu'il daigne accorder une bonne année.

LA DIRECTION

Ohé ! 1935 !

Messieurs, Dames et Demoiselles, Faut avoir recours au brellan Des souhaits, à la ribambelle Des vœux, voici le nouvel an ! Mil neuf cent trente quatre appelle L'an qui dans le nouveau cadran Carillonnera d'aussi belles Heures qu'aux jolis jours d'antan !

Le temps n'est pas teinté de rose, Le ciel n'a pas un front d'azur, Le monde a la mine morose, Et la crise existe, bien sûr ! Mais on doit fredonner quand même Un air arrosé de bon vin... Ça ne rroust pas le problème, Mais ça vous ravigote un brin !

Chantons que la vilaine est morte, Ensemble célébrons son deuil ; La bonne année est à nos portes, Offrons-lui le meilleur accueil ! Peut-être que sa grâce accorte Ne nous paiera pas que de mots, Peut-être qu'elle nous apporte La solution de nos maux.

Chantons, et puisque c'est l'usage Établi dans tout l'univers, Que partout les vibrants messages Soient fleuris de feuillages verts ! Que les sincères accolades Réunissent les ennemis, Les parents et les camarades ! Des amis, rien que des amis !

Oublions chacun nos rancunes, Paix à la bonne volonté ; C'est la fleur la plus opportune En ce siècle déshérité ! Mettons une fin aux querelles : Petite madame, à monsieur Daignez offrir une parcelle Du bon cœur qui chante en vos yeux !

Que tous les enfants soient bien sages, Propres, travailleurs, déferents, Qu'ils en donnent le témoignage, Chaque mois, à leurs chers parents ! Qu'on invente enfin de l'ouvrage Pour qu'il n'y ait plus de chômeurs, Afin que tout soit à la page Pour les affamés... de bonheur !

Et qu'une ère de paix féconde Illumine de son flambeau Toutes les nations du monde Au seuil béni de l'an nouveau ! Qu'on fasse tous les sacrifices, Les accords et les compromis, Mais que tous les peuples s'unissent Afin d'éviter les conflits !

C'est ainsi, gentes demoiselles, Et charmantes dames, messieurs, Que la neuve année sera celle Qui donne un avant-goût des cieux ! On doit se bercer d'espérances, Surtout lorsque les jours sont gris : Au crépuscule des souffrances Luit toujours quelque paradis !

Jacques PAULET

Une querelle entre deux pasteurs dans un temple berlinois

Deux pasteurs se sont disputés au début de décembre la chaire de l'église Saint-Paul, à Schöneberg, quartier sud-ouest de Berlin. Le pasteur Rabenau, de l'Eglise confessionnelle, qui devait prêcher, en a été empêché par le pasteur Peters, chrétien allemand national-socialiste. Celui-ci s'est installé à l'orgue et a joué pour couvrir la voix de son collègue. Pour mettre fin à cette scène pénible dans une église, le pasteur Rabenau a profité d'un moment de silence et a invité les fidèles à le suivre. Il a prononcé son sermon et a célébré le service divin en plein air devant l'église. Un millier de fidèles ont suivi son invitation, tandis qu'environ soixante chrétiens allemands restaient à l'intérieur du temple.

L'enseignement de l'École des Hautes Études Commerciales, 525 avenue Viger, prépare au commerce, à la publicité, au journalisme. Complétera avantageusement les connaissances professionnelles de l'avocat et du notaire. Cours du jour, du soir et par correspondance. — Tél. : HA 6209. (R-A)

Intermission

Le mercredi 2 janvier, pour permettre à ses lecteurs de prendre connaissance de ses derniers numéros et à ses rédacteurs de se reposer... des fêtes, l'« Ordre » ne paraîtra pas. Il a fait à ce sujet avec d'autres journaux moins orthodoxes un trust qui espère trouver grâce devant les partisans de la libre concurrence.

L'entente baltique

par André BOWMAN

Les sondages allemands en vue de préparer un retour éventuel du Reich à Genève et de ménager à Berlin quelques nouveaux avantages politiques dans l'Est de l'Europe remettent la question baltique à l'actualité. La partie capitale qui se joue actuellement à Genève ne doit pas faire oublier qu'il existe en Europe plusieurs Balkans : la région baltique en est un des plus importants.

Les petits Etats qui se sont détachés de la Russie au lendemain de la révolution rouge ont surtout connu, depuis leur libération, des jours difficiles détachées de la Russie en sions par les Allemands. Quand ils n'ont pas été sous la botte de l'oppressé, les pays baltes ont été plus ou moins manœuvrés par les grandes puissances pour des fins particulières, notamment celles de Moscou, de Berlin et de Varsovie. Cette situation a duré jusqu'au jour où les pays baltes se sont enfin rendu compte que le seul moyen de conserver une indépendance réelle (mais non totale, cependant) était de s'entendre, d'en venir à un accord. A plusieurs reprises certains hommes d'Etat baltes essayèrent de conclure une entente : chaque fois, au moyen de pressions politiques intérieures, des influences étrangères réussirent à faire échouer les négociations à peine entamées. Ce petit jeu a duré jusqu'au moment où, prise entre les projets voilés de l'Allemagne et la menace immédiate de la Pologne, la Lithuanie s'est sentie à la veille d'une catastrophe. Les hommes d'Etat de Kaunas ont donc ouvert des négociations avec leurs voisins, qui se trouvent, eux aussi, menacés par l'Allemagne et par son alliée la Pologne.

On peut dire que dans le domaine politique la conscience nationale des Etats riverains s'est définitivement éveillée. Elle a d'ailleurs marché à grands pas au cours du dernier semestre. Les bases de l'entente baltique furent jetées en juillet. S'inspirant de l'exemple de la Petite Entente et du bloc balkanique, les dirigeants des pays baltes ont voulu réaliser un groupement régional fondé sur une communauté d'intérêts qu'ils n'ont pas eu de peine à déterminer : la crainte d'une annexion plus ou moins déguisée par l'Allemagne et la Pologne. Ces deux derniers pays songent de plus en plus sérieusement à occuper les rives de la Baltique, et cette prétention, qui n'est même plus déguisée, constitue une menace même pour la Russie. Moscou a donc poussé ses voisins à faire cause commune, à créer un bloc défensif qui compterait une population d'une bonne dizaine de millions d'habitants si la Finlande se joignait à l'entente. Cet accord régional, et au premier chef défensif, aurait l'avantage relatif d'être bien vu de la Russie. Il serait donc très utile et en parfait accord avec les principes de la S. D. N.

La conférence des pays baltes s'est terminée il y a trois semaines par la signature d'une entente.

La politique orientale de M. Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, porte ses fruits. La menace polonaise contre la Lithuanie se traduit par un pacte défensif, tout comme la menace italienne dans les Balkans s'est traduite par la formation d'un bloc de « légitime défense », pour employer l'expression heureuse d'un homme d'Etat averti.

André BOWMAN

P.-S. — Il existe une particularité assez curieuse dans l'emploi du mot *balte* pour qualifier les choses baltiques et les habitants de ces régions. Avant 1918, le substantif *Balte* s'appliquait à tous les sujets non russes des Provinces baltiques, mais l'adjectif ne s'appliquait qu'aux Allemands, les autres nationalités étant qualifiées, selon le cas, de lettonne, livonienne, etc.

Le substantif ne désigne plus que les Allemands de Courlande, une des provinces de Lettonie. C'est à tort qu'on l'emploie par extension pour désigner les populations riveraines de la

Baltique. Le nom générique devrait être *Baltique*, comme on dit *Balkanique*.
 D'autre part, l'adjectif *balte* peut s'appliquer aux Etats et même aux peuples: invasions par les rouges, invasions 1918.
 Le substantif *balte* qualifie exclusivement le citoyen letton de souche germanique, tout comme *Esthe* s'applique au citoyen esthonien de race finnoise, ou *Canadien français* au sujet britannique originaire du Canada et de race française. — A. R. B.

Regards en arrière

Le bon vieux temps

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

Certaines personnes s'attendent volontiers sur le bon vieux temps: celui des diligences, des cours d'amour, des chevaliers et de leurs belles, des troubadours, de la foi ardente et des croisades, de la Rome polie, de la Grèce lumineuse, etc.

Ces personnes font bon marché de la prose pour ne retenir que la poésie. Elles embellissent le passé par défaut d'imagination. Elles oublient que, victimes du confort moderne, elles auraient bien du mal à s'acclimater s'il leur fallait revenir en arrière. La poésie du passé s'évanouirait très rapidement quand elles auraient grelotté, pendant une soirée d'hiver, dans la grande salle gothique, quand elles auraient subi les courants d'air et l'atmosphère empuantie par les torches et les chandelles.

Une heure de diligence, sur des chemins défoncés ou sur le pavé du roi, leur enlèverait l'envie d'entreprendre un long voyage, au hasard d'hospitalités où les chapons étaient peut-être bon et les lits assurément détestables.

Mais, en général, le goût du passé chez nos contemporains se limite aux époques historiques. Rarissimes sont ceux qui voudraient remonter jusque dans la nuit des temps et vivre de la vie de nos lointains ancêtres barbus, du paléolithique et du néolithique.

Habiter dans un jardin zoologique où les grilles sont supprimées, se trouver nez à nez, à chaque instant, avec un mammoth, avoir pour logis une caverne qui ferme mal, ce n'est pas ce qu'on peut appeler le charme et la douceur de vivre.

Néanmoins, bon nombre d'entre nous accordent à ces courages précurseurs des avantages que nous n'avons pas, notamment une musculature, une intégrité physique et un dédain des microbes qui leur faisaient la part belle. Or, sur ce point encore, nous nous nourrissons de singularités illusions, car ces gens-là, paraît-il, ne bénéficiaient pas d'une santé de silex (ne disons pas de fer, puisque ce métal était encore à découvrir).

Ils avaient, eux aussi, leurs grandes et petites misères, si nous en croyons un article fort intéressant paru dans un récent numéro de la REVUE SCIENTIFIQUE, sur les maladies de l'homme préhistorique. L'homme des cavernes souffrait de maladies, de fièvres et de solides affections qui compliquent la vie jusqu'à aujourd'hui où elles ne pardonnent pas.

L'ancêtre, le paléolithique, le seul à proprement parler qu'on puisse traiter de fossile, résistait mieux que nous au mal, mais, quand la civilisation commença à s'ébaucher, c'est-à-dire quand l'homme se mit à polir la pierre, ses tares physiques se compliquent.

L'ostéo-arthrite s'attaque à ses articulations et déforme ses membres. La tuberculose le menace. Une autre maladie, dont les compagnons de Christophe Colomb n'éurent pas le monopole, doit causer, à cette époque déjà, des méfaits.

Enfin les squelettes millénaires, qui n'ont pas su garder les secrets de leurs anciens propriétaires, témoignent que ces gens-là souffraient de la carie dentaire. Il arrivait donc que le géant sûr de lui, capable de casser les reins à un ours, risquât d'être maté, comme un pauvre petit bourgeois du XXe siècle, par un rhumatisme rénitent ou par une dent qui prit trop de place.

Aux maladies s'ajoutaient les blessures causées par les animaux et les hommes. Ces lésions traumatiques, dont les os portent encore la marque, augmentent au fur et à mesure que la civilisation se développe. Parmi les débris de cette humanité à son aurore et où l'homme devait être naturellement bon, on trouve, pauvre Jean-Jacques! des pointes de flèches coincées entre deux vertèbres, des crânes fortement entaillés.

Ces témoignages, à leur tour, nous invitent à juger avec circonspection des hommes disparus et de leurs conditions de vie.

Les témoignages que nous laisserons, nous n'empêcheront pas nos petits-enfants d'évoquer le bon vieux temps, le délicieux vingtième siècle, le charme dénué des automobiles, l'intimité de la lampe électrique et du radiateur, la poésie de la T.S.F. et du phonographe, la douceur d'une époque où les gens se laissaient vivre sans souci du lendemain.

P. DECORVET

La production charbonnière anglaise

La production charbonnière anglaise s'est élevée pendant le 3e trimestre de 1934 à 51 millions de tonnes, soit 4 millions de tonnes de plus que dans le trimestre correspondant de l'année précédente. Dans les 9 premiers mois de cette année, la production a atteint 163 millions de tonnes, soit 12 millions de plus que dans la période correspondante de 1933. Sur les 51 millions de tonnes du 3e trimestre, 14,500,000 tonnes ont été exportées.

En vous assurant à La Sauvegarde, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'advice de Cartier: «Travaillons pour le maintien de nos institutions.» 152, rue Notre-Dame à Montréal.

Petites gens

N'est pas grand qui croit l'être. Et ce siècle de tourmentes où les passions les plus viles semblent s'être donné rendez-vous pour danser la plus fantastique, la plus échevelée, la plus disgracieuse des rondes, au son d'un jazz ahurissant et discordant; en ce siècle effarant d'audace et d'hypocrisie, les petites gens pullulent, s'en donnent à cœur joie, pour le plus grand malheur des individus et des sociétés.

Partout il se rencontre de ces âmes rampantes, de ces êtres vulgaires, qui, non contents de se faire à eux-mêmes du mal, empêchent l'évolution matérielle et morale de leurs semblables. Les hautes sphères mondaines, comme les derniers degrés de l'échelle sociale, les gouvernements, le monde religieux, les groupes politiques, les conseils municipaux, les écoles, les familles, aucune collectivité d'administrateurs ou d'administrés n'échappe à cette engance de perturbation: les petites gens.

Oui, petites gens: orgueilleux pleins de suffisance, passant le cou raide à côté de compatriotes, de concitoyens, dont ils croient la bourse moins bien garnie que la leur. Petites gens: hypocrites prodiguant, sous les dehors de l'amabilité, de la sincérité, de la courtoisie, des compliments, des flatteuses, pour mieux accomplir en sourdine leur besogne de traitres.

Petites gens: parvenus sans éducation, sans instruction, siégeant sur un trône de piastres, souvent malhonnêtement acquises, et regardant de haut le vrai mérite: le savoir, le talent, la vertu.

Petites gens: ingrats détournant les yeux pour éviter de dire merci à l'occasion, mais capables de trouver dans leur imagination féconde toutes les raisons de se soustraire à la reconnaissance, de méconnaître, afin de ne pas le rétribuer, un service rendu, un bienfait accordé.

Petites gens: vindicatifs ne pouvant souffrir la moindre contradiction, le plus léger conseil même d'un ami, et pour qui les mots de pardon, d'oubli, sont lettres mortes, mais dont le cœur se nourrit de rancœur, de mesquins projets de vengeance.

Petites gens: jaloux qui semblent toujours ignorer le succès d'un proche, pour qui un mot de félicitation méritée est une corvée trop lourde, la vue de lauriers conquis trop douloureusement à supporter; qui préfèrent applaudir des étrangers, des importés, dont le mérite et les talents souvent n'égalent pas ceux des leurs.

Petites gens: trouble-fêtes s'agitant en vain, à l'instar de la mouche du coche de ce bon Lafontaine, ne réussissant qu'à nuire, à piquer et pas du tout à faire avancer l'équipage, et dépensant des excès d'énergie à mettre des bâtons dans les roues aux meilleures organisations, quitte à faire rater les plus beaux mouvements.

Petites gens hargneux se retranchant soudain dans leur tour d'ivoire, se composant une face de bois, prenant des allures mystérieuses sinon hostiles, vivant en ennemis dans la même ambiance, et cela durant des mois, des années, pour un manquement d'égards involontaire, une plaisanterie anodine, une mesquine question d'argent, voire un simple préjugé.

Petites gens, petites gens, secoués par le grand vent des multiples passions humaines, hélas! vous êtes légion.

Camille DUGUAY

Balzac et Baudelaire

M. Bernard de Vaulx écrit dans un journal français:

Le MERCURE DE FRANCE a publié un article d'un écrivain anglais, M. Randolph Hughes, sur l'influence exercée par Balzac sur Baudelaire, article qui illustre de façon exemplaire les coïncidences auxquelles peut conduire l'application scrupuleuse des méthodes de Lanson.

M. Hughes cite d'abord plusieurs textes de Baudelaire pour montrer l'ascendant que Balzac exerçait sur lui.

La critique commence à partir du moment où il confronte *L'Enfant maudit* et la pièce des *Fleurs du mal* intitulée *Bénédiction*. Le récit de Balzac, explique M. Hughes, présente en Etienne un adolescent déshérité, exilé, «aux profondes sensibilités refoulées», qui se réfugie dans la vie sauvage de la nature pour trouver matière à ses affections surabondantes. Il aime les fleurs, il «épouse la mer», les oiseaux sont des amis; il pense avec attendrissement à «ses fleurs», à «ses nuages»; il trouve dans les idées «la nourriture délicate propre à son âme». Et pour l'écrivain anglais, le doute n'est pas possible: ces attitudes romantiques, d'une banalité déconcertante, ont bien inspiré Baudelaire. Il écrit:

Tout ceci, dans ses détails les plus frappants et les plus significatifs, réparé, très légèrement modifié et avec beaucoup moins d'ampleur, dans les deux stances suivantes de Bénédiction, qui succèdent à celles que nous avons déjà passées en revue:

Pourtant, sous la tutelle invisible d'un Ange, L'Enfant déshérité s'enivre de soleil, Et dans tout ce qu'il boit et dans tout ce qu'il mange le nectar vermeil.

Pauvre Baudelaire! M. Hughes ne lui concède même pas le mérite d'avoir pu reprendre de lui-même le vieux thème de la douleur, éducatrice de l'homme, déjà renouvelé alors par Musset. Sans l'Etienne de Balzac, pour qui la souffrance était une force salutaire qui le purifiait et l'élevait, Baudelaire n'eût pu écrire ces vers:

Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance, Comme un divin remède à nos impuretés.

M. Hughes proclame encore: «Quant au vers Des Trônes, des Vertus, des Dominations, il est vrai qu'ici Baudelaire n'est pas redevable à Balzac. Mais ces termes auraient bien pu se trouver dans le chapitre de Balzac dont il s'agit.»

Comme écrit M. Robert Brasillach, qui a relevé dans la REVUE UNIVERSELLE l'ahurissant travail de M. Hughes, tout commentaire semble inutile.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

Le capitaine Bernier

De son vivant il était presque devenu un personnage de légende. A force de le voir partir on en était venu à se familiariser avec les aventures qu'il entreprenait, tant il y mettait de sérénité. Ses extraordinaires odyssées avaient fini par paraître des randonnées presque banales. C'est que le capitaine Bernier n'était pas de ceux qui cherchent à se donner de l'importance en décrivant, encore moins en exagérant, les dangers qu'il avait courus. Croyait-il seulement au danger? Il fallait qu'il y crût pour l'éviter avec tant de bonheur pendant toute une vie si longue et si remplie. Il fallait surtout qu'il le connût.

Le côté aventureux reste toutefois le moins important de cette fructueuse carrière, bien que cet aspect du grand défunt doive probablement vivre plus longtemps dans la mémoire et surtout dans l'imagination populaires. Mais cette vie fut beaucoup plus qu'une aventure. Ce fut une vie utile à son pays et à la science. A plusieurs sciences même, puisque Bernier contribua au progrès de la navigation en même temps qu'à l'avancement de la géographie et au développement de la T.S.F.

Sur ce point, je préfère laisser la parole à mes confrères et citer ici les principaux témoignages de la presse canadienne d'expression française en m'excusant de ne pouvoir faire la compilation complète des témoignages que lui ont rendus et continués de lui rendre nos confrères de langue anglaise comme aussi ceux de l'étranger, puisque la renommée du capitaine Bernier était mondiale.

Prenons au hasard. Voici d'abord les journaux de Québec, la ville où le navigateur avait son pied-à-terre et où il vient d'expirer. De l'ÉVÉNEMENT:

Les exploits du capitaine Bernier l'ont révélé au monde entier. Un Noble, un Byrd, un Amundsen, tous les grands explorateurs étaient ses amis et ses confidentes. Souvent même il leur arrivait de le consulter avant d'entreprendre un voyage particulièrement périlleux. A tous il apparaissait comme le vivant exemple du courage et aussi du bon sens. Et les grandes sociétés scientifiques, celles de Londres ou de Norvège, étaient fières de le compter parmi leurs membres actifs. L'homme qui vient de terminer une si fructueuse carrière, fidèle à la promesse qu'il faisait un jour à Sir Wilfrid Laurier (alors premier ministre et qui hésitait devant la perspective d'envoyer dans les régions polaires une expédition canadienne) de «mourir dans son lit comme son grand-père, son père et les onze autres membres de sa famille qui avaient été marins avant lui», s'est éteint paisiblement hier après-midi dans sa retraite de Lévis. Au cours de sa vie il avait parcouru sans accident 500,000 milles marins, effectué 269 fois la traversée de l'Atlantique, la première à l'âge de 3 ans pendant la guerre de Crimée alors qu'il assista avec ses parents à la prise de Sébastopol, commandé 109 vaisseaux de tonnage et dirigé dix-sept expéditions dans l'Arctique dont la plus célèbre en 1908 quand il planta le drapeau de son pays sur l'archipel dont fait partie l'île Melville. Pendant la guerre il eut sous ses ordres un navire qui faillit périr en vue des côtes d'Irlande. Obéissant aux lois de la mer, il n'en descendit qu'après le dernier de ses marins et c'est la seule fois, racontait-il plus tard, qu'il eut véritablement sa dernière heure arrivée. Mais c'est comme explorateur qu'il passera à l'histoire et entrera dans la légende.

Ici notre confrère rappelle avec plus de détails les explorations les plus importantes que le capitaine Bernier a faites pour le compte de son pays. Il faut arrêter la citation pour passer à d'autres. Voici le témoignage du SOLEIL:

Le Capitaine Bernier avait fait plusieurs voyages dans les mers polaires, lorsqu'il fut chargé par le gouvernement fédéral, dont Sir Wilfrid Laurier était le premier ministre, d'une expédition officielle, d'un caractère à la fois scientifique, explorateur, et politique. A cette époque, plusieurs pays organisaient des voyages de recherches dans ces régions, et il importait qu'on ne laissât point un gouvernement étranger prétendre à des territoires dont le statut était encore mal défini.

Si le Capitaine Bernier a rendu de signalés services comme explorateur et comme découvreur, c'est à d'autres causes qu'il doit l'universalité de sa renommée de vaillant tour de mer. Son nom déjà connu devint célèbre dans tout l'empire britannique et dans les pays de langue anglaise, lorsqu'il découvrit les records perdus de l'Amiral Peary. Plus tard, par son témoignage irréfutable, il confondit d'imposture le capitaine Cook, qui prétendait avoir atteint le pôle nord.

Après un demi-siècle de vie aventureuse, couvert de mérites et de décorations, honoré par le Pape et par des sociétés savantes, le Capitaine Bernier consacra sa verte vieillesse à diffuser les connaissances acquises au cours de ses innombrables voyages. Fils de ses œuvres, ayant supplé par un labeur ardu à l'insuffisance de sa formation première, il laissera la réputation d'un expert, sinon d'un savant, dans les problèmes de navigation et de géographie. Ses mémoires ont une réelle valeur et ils sont répandus dans le monde entier.

Et celui du premier ministre de la Province, reproduit par l'ACTION CATHOLIQUE:

L'honorable M. L.-A. Taschereau a commenté la disparition du capitaine Bernier en ces termes ce matin: «La mort du capitaine Bernier est une perte nationale. Ce grand explorateur a mis particulièrement en relief le nom canadien français tout court. Le capitaine a rendu d'immenses services à son pays. Tous les Canadiens regretteront sincèrement sa mort.»

Un bachelier satisfait... de l'«ORDRE»

Rivière-du-Loup, le 26 décembre 1934.

(...) Vous m'excuserez de ne pas faire de longues remarques sur votre journal: la lecture de l'ORDRE m'est très agréable et instructive. Telle est, je crois, et pour cause, la seule opinion qu'un bachelier puisse exprimer.

Agrez l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien BEDARD, notaire.

Et voici les journaux de Montréal. Les journaux du matin d'abord. H. G. écrit au CANADA:

Les plus grands héros et les plus utiles à leur pays ne meurent pas d'ordinaire sur le champ de bataille. Ainsi le capitaine Bernier qui vient de mourir à l'âge de 83 ans après une vie d'aventures qu'il entreprit pour le bienfait de la science et la gloire du Canada.

Capitaine au long cours à 17 ans, il se mit à explorer les archipels arctiques afin d'en assurer la possession à notre pays. Par la suite il fut souvent au service du gouvernement fédéral et à celui du gouvernement provincial. Il collabora à l'œuvre scientifique de Nansen, d'Amundsen et fut associé aux premiers exploits de l'amiral Byrd. Courageux, actif, d'une énergie inépuisable, le capitaine Bernier a peut-être été le seul Canadien français qui ait continué la glorieuse tradition des explorateurs hardis qui sont l'honneur de la Nouvelle-France.

Plus que les poètes douteux, ses contemporains, à qui nous nous plaignons d'élever des monuments, le capitaine Bernier méritait l'hommage spontané de tout le peuple. Il a créé une œuvre que le temps ne détruira pas: par lui le Canada est plus vaste et plus riche. Mais ce que nous apprécions encore mieux dans la vie de cet homme, c'est qu'il n'était pas humble, c'est l'exemple qu'il nous légua d'une existence de lutte et de courage. Puisse un tel exemple porter ses fruits! Puisse les jeunes méditer la leçon que leur a donnée le capitaine Bernier et se résoudre à devenir, eux aussi, chacun en son domaine, des conquérants pacifiques.

L'ILLUSTRATION ajoute:

Si nous avions été le gouvernement du Canada ou celui de la province, nous aurions honoré le capitaine Bernier de son vivant. Ce qu'il a fait pour sa patrie, pour le prestige des siens est assez unique: découvrir des terres nouvelles ou planter le drapeau canadien sur des îles désertes en bordure du pôle.

Le grand navigateur n'a pas eu de la publicité dont ont bénéficié plusieurs de ses émules, les Scandinaves surtout. Il méritait plus de renommée, car à part d'avoir découvert le pôle nord, il a tout fait. Et le titre de fier qu'il revendiquait le plus volontiers était qu'il n'avait jamais perdu un homme au cours de ses innombrables randonnées dans les mers de glace. Il fut constamment un navigateur et un découvreur heureux.

C'est un grand, un très grand Canadien qui disparaît. S'il existait en ce pays d'autres gloires que les renommées politiques et les prestiges financiers, le capitaine Bernier serait honoré de funérailles publiques et proposé comme modèle à la jeunesse.

Au DEVOIR, G. P. consacre au grand défunt une chronique où il trace de l'homme un portrait dont voici un extrait:

Il commanda plus de cent navires dans toute sa carrière; il fit près de 270 traversées de l'Atlantique; dix-sept fois il commanda ou pilota des expéditions dans le nord-atlantique et dans les eaux de l'Arctique, poussant avec son équipage, à bord d'un solide navire construit en Scandinavie et qui avait navigué dans ces parages dangereux, jusque par delà le cercle polaire, vers l'île de Southampton et la péninsule de Melville, la Terre de Baffin. Familier de ces régions glacées, de ces passes et de ces canaux, obstrués par les vastes banquises, il hiverna loin de tout autre groupement humain. Des mois durant, son équipage et lui n'eurent d'autre délassement que la chasse à l'ours blanc, sur les glaces, par un froid de vingt, trente, quarante degrés sous zéro, tandis que les autres bordées crépitaient dans la nuit presque interminable et que le soleil restait de longs jours sous l'horizon.

Chaque fois, le capitaine Bernier ramena de ses voyages lointains son navire et son équipage, sains et saufs.

La PRESSE rapproche du nom de Bernier ceux des plus grands explorateurs:

A juste titre, on le compare aux intrépides découvreurs qui, tels Nansen et Amundsen en Norvège, Scott et Shackleton en Angleterre, Perry et Byrd aux Etats-Unis ont accompli des prodiges d'endurance et de valeur pour doter leurs pays de terres nouvelles en pénétrant les mystères des régions polaires. Sa vie tient de fait de la légende, tant elle a été marquée depuis sa prime jeunesse jusqu'au déclin de sa vieillesse, d'exploits extraordinaires et héroïques.

Et elle ajoute, plus loin:

Le capitaine Bernier a contribué grandement à l'agrandissement territorial du Canada par ses découvertes dans les régions glaciales de l'Arctique et la prise de possession de nombreux archipels sur lesquels il arbora les couleurs du Dominion au nom du gouvernement canadien. C'est grâce aussi à ses initiatives que les populations éparses établies dans cette partie lointaine et désolée du pays, exposée à toutes les rigueurs des éléments, peuvent être aujourd'hui ravitaillées et se tenir en communications directes avec nos grands centres de l'intérieur.

Le capitaine Bernier était considéré comme un orade dans le monde des géographes célèbres et appartenait à de nombreuses sociétés scientifiques. Il laisse à l'histoire canadienne un nom illustre qui sera à jamais vénéré.

Voici enfin quelques passages de l'article de la PATRIE:

Capitaine au long cours et familier avec les océans du globe, il n'avait point à chercher, pour un Colomb, un Cartier ou un Vasco de Gama, des mondes nouveaux. C'est le septentrion qui l'attirait, qui le

KRAUSMANN'S
1197, Square Phillips
Semaine de Noël:
divertissement de premier ordre
Dîner spécial: \$1 — Couvert gratis
Pour réserver votre table, téléphonez LA 4402

Cigarettes GRADS
CONSERVEZ LEZ "MAINS DE BRIDGE" — Nous acceptons maintenant comme série complète 52 cartes en série ou non.
L. O. GROTHE LIMITEE, MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

fascinaient, qui l'obsédait, l'au-delà de la Croix de son Dieu et le drapeau de son Roi dans les régions du nord les plus lointaines. Il eut cette double gloire. Au sommet d'un pic qui se dresse sur l'île Melville, il accumula de grosses pierres et, sur ce socle improvisé mais solide, il dressa l'emblème de la rédemption. De même, là où le porta cette passion de l'inconnu, partout, il arbora l'Union Jack et il prit possession d'espaces désertiques, mais très riches en minéraux, au nom du Canada. (...)

Il tenta en 1924 la première expérience des messages radiophoniques à bord, expérience à ondes courtes, heureuse en tous points, généralisée depuis lors.

Ce navigateur de toujours, qui avait l'évresse des vagues et des glaces, accepta un emploi, après ses courses multiples. Accablé de nostalgie, il revint à sa patrie: la mer. On dut lui forcer la main, un jour. Il avait 75 ans.

Qu'un Richard Byrd ait accepté l'avis du défunt et en ait dans une certaine mesure orienté sa vie, prouve bien la science et le sérieux de notre compatriote.

Voilà beaucoup de citations. Mais je ne crois pas avoir exagéré. Si Bernier avait appartenu à un autre pays, des statues en son honneur eussent probablement été érigées de son vivant. Pourquoi ne pas le glorifier maintenant qu'il est disparu? Avec quelques hommes de cette valeur le Canada aurait beaucoup plus d'importance à l'étranger.

J'ai choisi autant que possible parmi les articles cités plus haut des passages illustrant des aspects différents de la carrière de notre héros national, ce qui montre davantage à quel point elle a été fructueuse et variée. On voit par ces citations le cas qu'on faisait à l'étranger de ce modeste capitaine canadien qui ne recherchait pourtant pas la publicité ni la notoriété. Il a ainsi fait au Canada beaucoup plus d'honneur que nos diplomates-pour-rire qui vont pérorer à Genève et prétendent à une réputation internationale. La renommée mondiale de Bernier était réelle, solide, sérieuse, elle n'était pas surfaite dans le seul but de jeter de la poudre aux yeux de ses compatriotes ni pour lui servir de tremplin politique, car loin d'en tirer une vaine gloire il était le dernier à se vanter.

L'ÉVÉNEMENT raconte qu'un jour le cardinal Villeneuve indiquant au pape les régions arctiques où se trouvent les postes avancés des Oblats canadiens et lui montrant sur une carte certaines terres polaires que seul un explorateur canadien avait jusqu'alors atteintes: «Je sais, interrompit le pape, le capitaine Bernier... J'ai lu son livre... La réputation de Bernier avait pénétré jusque là. Le pape avait lu son livre. Combien de Canadiens l'ont lu? Une belle tâche à entreprendre: compiler les notes et les mémoires du capitaine Bernier, réunir les éléments si variés de sa longue carrière pour la raconter à ses compatriotes qui n'en connaissent que des fragments. Vie d'aventures, de réussites, de travail, de dévouement à la science et à son pays. Application constante d'aventures et de légende. Où trouver de plus beaux éléments pour une biographie qui n'aurait pas besoin d'être romancée?»

Georges LANGLOIS

La tribune du lecteur

La rédaction de l'Ordre n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Fertilisation et drainage

Saint-Laurent, près Montréal, décembre 1934

A M. le Directeur de l'ORDRE.

Cher Monsieur, J'ai lu votre article éditorial en faveur de la fertilisation de nos sols au moyen d'engrais synthétiques. Je n'en prédis pas moins que nos sols tels qu'ils sont assainis, sans le drainage, ne méritent pas économiquement d'être fertilisés, même au moyen d'agents chimiques peu coûteux.

Le drainage est une pratique agricole courante depuis bien avant le christianisme et qui accompagne le progrès. En général, plus le domaine agricole se rapproche du pôle géographique, plus le drainage est nécessaire.

Notre climat — ces messieurs et demoiselles de l'enseignement s'en doutent-ils? — est froid et humide. La plupart de nos

Bonne Année
aux lecteurs de l'Ordre à nos milliers de clients et à tous nos amis qui s'intéressent au succès de notre maison
Dupuis Frères

terroirs sont imperméables et s'acidifient très vite en raison d'un manque d'air pénétrant.

Sous notre climat, le drainage, ce sont nos cours d'eau, nos fossés, nos rigoles. Nous désignons le drainage par les mots «drainage souterrain» comme il nous arrive de dire: «monter en haut», «descendre en bas». Je cite de mémoire la définition suivante du mot qui nous intéresse: «Le drainage est l'art d'assainir les terrains envahis par des eaux dépourvues d'écoulement, au moyen de rigoles recouvertes, destinées à les recueillir et à les conduire à des canaux de décharge.» (1)

Le drainage collectif de nos terres coûterait trente dollars (\$30) par acre. L'isolement de chacune de ces entreprises les rend coûteuses parce que les tuiles et la machinerie coûtent trop cher, les premières d'achat, la seconde de location. Le Ministère de l'Agriculture de Québec favorise le drainage par une subvention qu'il accorde aux agriculteurs groupés pour la refection d'un cours d'eau, lequel cours d'eau servira un jour ou l'autre de canal de décharge. De plus, le Ministère possède un personnel qui étudie à ses frais toute proposition de cours d'eau à refaire, ou de drainage à être exécuté par un particulier. Et le coût du transport des drains est également défrayé par le trésor public.

L'Ontario possède une institution spéciale de crédit pour le drainage, dont les capitaux circulants se chiffrent à deux millions de dollars. Au moment où ces renseignements me sont parvenus — très incomplets du reste, — le crédit était consenti moyennant un taux de quatre et demi ou de cinq pour cent, suivant le nombre des annuités, qui est de dix ou vingt, au choix de l'emprunteur. Pour le drainage lui-même, ce système s'est révélé plus efficace que le nôtre. Devons-nous imiter nos voisins de l'ouest et du sud lorsqu'ils créent le progrès artificiel, à crédit, en escomptant toujours une consommation plus considérable et plus variée? Je ne le crois pas.

Mais il faudra stabiliser les rendements de nos cultures, en varier les produits, pour les raisons exposées dans votre article, par le drainage et la fertilisation de nos champs. Car la colonisation est limitée par l'étendue des terrains vierges qui conviennent à la culture.

Un abonné

(1) «Arpentage». Ed. Gabriel.

Le miel et la cire du Dahomey

Jusqu'ici la grande productrice de cire africaine était la Gambie anglaise. A son tour, le Dahomey se met aux ruches. Il faut apprivoiser les abeilles, les défendre contre chenilles et fourmis rouges; on installe des ruches à cadre mobile, mais il faut alors habituer l'essaim à ce nouvel habitat.

Les abeilles dahoméennes «noires», pourraient-on dire, ont fini par se comporter comme les abeilles européennes «blanches».

Les paysans dahoméens se sont intéressés à la chose, et si des cours rémunérateurs leur sont offerts, ils développeront, comme le font déjà ceux de Guinée, une apiculture africaine.

Cadeau utile et agréable: un abonnement à l'«Ordre».

CARTES D'AFFAIRES

Tous les grands hebdomadaires parisiens CANADIEN — JE SUIS PARTOUT — MALIANNE — GINGOIRE

Toutes les dernières nouveautés en librairie

Librairie J.-A. PONY Ltée

554 est, rue Sainte-Catherine HA 2377

FAITES DE **METHOT** VOTRE LIBRAIRE LANCASTER 4708 325 est, rue Sainte-Catherine

Chez **WOODHOUSE** VENTE SPÉCIALE

Au rayon des meubles:

Rayonnant à meublement de style moderne, nos articles: mobilier Chesterfield, trois pièces recouvertes de reps d'excellente qualité; table à thé roulante en acajou, nécessaire de fumoir, table de centre, lampe de poterie avec abat-jour, table à café, lampe de bricage avec abat-jour.

Valeur de \$145 pour **\$99**

RADIO VICTOR GLOBE-TROTTER au comptant **\$84.50**

A TEMPERAMENT Premier versement: \$5 18 mensualités de \$4.88

Bibliothèque, valeur de \$37.50 pour \$29.50
Fauteuil de chambre \$ 5.95

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

De Montréal à New-York

(De l'hebdomadaire 1934)

La matinée est belle. L'azur déjà nordique du Canada, cet azur frangé d'argent qui fait sentir le voisinage des grands pays froids, met sa coupole sur le paysage. Après avoir salué une dernière fois Montréal, dentelle de hautes maisons, de palais, d'usines, au pied de la montagne qui lui donne son nom, nous roulons d'abord dans ce qu'on appelle la Prairie — c'est le nom même d'un des villages que nous rencontrons — et qui fut autrefois de l'autre côté du vaste Saint-Laurent, aux pieds de la vieille Hochelaga huronne, la savane primitive où vivaient les Indiens. Je viens de parler d'un village. A vrai dire, on ne trouve souvent pas ici, non plus qu'à ceux des États-Unis qui sont voisins, ce que nous appelons proprement des villages, c'est-à-dire des agglomérations de maisons centrées autour d'une place et d'un clocher. On trouve des villes grandes ou petites, et puis, le long de la route, des chapeteaux de maisons à peine resserées par chemins. Dans ces pays encore neufs, c'est la route qui crée le village, et qui, si je puis dire, en fait le centre, un centre qui est partout et dont la circonférence n'est nulle part.

Des maisons de charmant style colonial bordent cette route, maisons en bois comme presque toutes celles du pays, avec une galerie sur le devant où les habitants (c'est le nom que le Canada donne à ses paysans) s'assoient le soir, leur journée finie, pour regarder le défilé incessant des autos. Le boulevard Alexandre Tschereur, récemment inauguré aux portes de Montréal, se continue fort loin dans la campagne, admirablement *vestrumité*, et signalé de façon qui pourrait faire envie à Michelin. C'est ainsi que non seulement chaque pont, chaque courbe, chaque croisement, sont indiqués d'avance, mais même chaque débouché de chemin à gauche ou à droite, si minime soit-il. Je note d'ailleurs pour notre Automobile-Club que le tourisme canadien et américain est merveilleusement organisé, et que nous aurions beaucoup à en retenir. Un simple détail : à chaque service-station où l'on a pris de l'essence, l'employé donne automatiquement, avec un produit *ad hoc*, un coup de nettoyage aux vitres avant. C'est un rien mais très apprécié du conducteur. L'essence est très bon marché, elle coûte quatre fois moins cher qu'en France. Il est vrai que les sources du pétrole ne sont pas loin.

Nous passons la frontière du Canada avec le minimum de formalités et nous entrons « aux États », comme on dit ici. Inutile de noter que, durant tout ce trajet sur le territoire canadien, nous n'avons entendu parler que du français, le français comme ils disent, en ouvrant excessivement la diphtongue. A peine quelques enseignes, quelques affiches, sont rédigées en anglais. Toute la province de Québec — trois fois grande comme la France (1) — est française de langue, de mœurs, de culture, et de cœur. Les habitants en particulier sont visiblement de « chez nous », avec des traits souvent latins, des yeux et des cheveux bruns, et, dans la prononciation, un accent qui leur fait rouler les r et empiéter les syllabes comme aux environs de Dijon ou d'Yvetot.

Dans cette traversée du Sud canadien, nous n'avons pas cessé d'admirer des paysages riants, plantés de beaux arbres à l'ombre desquels reposent de nombreux troupeaux de vaches, vieux chènes et ormes splendides, et surtout des érabes qui sont l'arbre national du Canada. (National au point que le numéro de chaque route est inscrit sur les poteaux en noir, sur un fond blanc qui dessine l'image de la feuille dentelée.) L'automne approche, il est même déjà commencé depuis le début de septembre dans ces pays septentrionaux, et les érabes « tournent » au rouge, à toutes les nuances du rouge, depuis le pourpre presque violet jusqu'au vermillon couleur sang. Ce sera bientôt le moment de ce qu'on appelle aux États-Unis l'*Indian summer*, l'été indien. Toutes les montagnes, où les érabes sont aussi nombreux que les sapins, vont devenir rouges, et déjà nous apercevons çà et là des morceaux de forêts colorées dans la verdure sombre, comme on voit une mèche blanche dans des cheveux noirs.

Et bientôt nous arrivons au lac Champlain. C'est un des plus beaux du nord des États-Unis, non par l'étendue (il serait petit à côté des grands lacs de l'Amérique du Nord) mais par sa forme allongée, les échantures de ses côtes, les îles qui le jonchent et cette lumière bleu d'argent qui se joue éblouissante sur son miroir déchaqueté. Devant les fuites successives de ses promontoires, on ne peut pas ne pas songer, en dépit de la différence des lumières, aux plus beaux endroits de notre Côte d'azur, quand au tournant de la route un cap bleu apparaît derrière un autre, suivi d'un cap encore plus reculé et presque irréel, qui ouvre à l'imagination l'infini des contrées qu'on croit bienheureuses parce qu'elles sont lointaines.

Et pourtant, dans ces lieux aujourd'hui si paisibles, on s'est battu avec acharnement, pour leur possession. Le lac Champlain donne naissance à l'Hudson qui aboutit à New-York, et, à l'époque où il n'y avait que la piste des Indiens dans la grande forêt vierge, l'Hudson était la route naturelle vers ce qui allait être la Nouvelle Amsterdam et son littoral. Aussi est-ce elle que Champlain a suivie, le premier : son monument se dresse dans un site admirable, au bord du lac auquel il a donné son nom. On voit aussi à Ticonderoga, sur le bord ouest du lac, le vieux fort où Montcalm tint tête avec 500 Français à 5000 Anglais, et les battit. Entre les arbres, qui ont poussé

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette dernière désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Vouslez-vous faire un cadeau tous les jours de l'année ? Abonnez un ami à l'« Ordre ».

Le principal et l'accessoire

L'Allemagne ne peut que se réjouir des conséquences d'une politique braquée contre la Hongrie

La NATION BELGE a publié en fin de novembre cette lettre de son correspondant particulier à Paris :

C'est un axiome qu'en tout pays la politique extérieure est invariable, étant fonction de l'histoire et de la géographie. Mais ce qui varie, c'est la méthode, c'est l'application. Changez les hommes, les humeurs ne sont plus les mêmes, ni les caractères, ni les tempéraments. Un renversement de ministère n'est pas nécessairement un renversement d'alliances. C'est quelquefois un renversement de vapeur.

Les Allemands n'ont pas manqué de se le dire à la chute de M. Doumergue. Ils n'ont plus devant eux les mêmes hommes. Ils pensent qu'il y a quelque chose de changé. N'y eût-il qu'une chance sur cent de trouver une occasion, ils ne la laissent pas perdre.

Le bruit courait qu'Edouard Daladier n'était pas opposé à un accord avec l'Allemagne hitlérienne. Cracl Hitler envoie des déclarations lénitives par le canal d'un journaliste français. On murmure aujourd'hui que Pierre Laval incline aux accommodements. Sans retard, Hitler met la main sur son cœur et parle au coq gaulois comme le renard de la fable : « Descends que je t'embrasse. »

Il y a sans doute une différence entre Pierre Laval et son prédécesseur. La pétulance de Louis Barthou était bien connue. Elle l'entraînait à appeler Litvinoff son « cher ami ». Son idée, très simple, était celle de Delcassé, dont il avait prononcé l'éloge peu de jours avant la tragédie de Marseille. En face d'une Allemagne dangereuse, il fallait avoir des alliés, beaucoup d'alliés, le plus d'alliés possible, tous les alliés possibles. Pierre Laval, plus secret, laisse supposer même ce qu'il n'est pas. Et que risque Hitler à essayer ?

Dans une Europe compliquée par le nombre même des États qui la composent, il voit que l'Allemagne jouit d'une avantageuse immunité. On s'accorde à reconnaître qu'elle est menaçante. Ses armements sont connus de tous, dénoncés partout. On évite pourtant de se liquer contre elle.

La politique européenne a même subi une dérivation qui, depuis la tragédie de Marseille, s'est aggravée. On dirait que l'Allemagne est devenue l'élément le plus important, sinon le seul qui compte. Tout se passe autour de la Hongrie. Et les Hongrois sont loin d'être sans reproches. Mais comme ils ne peuvent rien qu'avec l'Allemagne et par l'Allemagne, une politique braquée contre eux n'a pas de sens.

La plainte que la Yougoslavie, justement exaspérée, a déposée à Genève contre le « terrorisme international » ne met en cause que le gouvernement de Budapest.

Jacques BAINVILLE

La dévaluation

(Du FIGARO du 6 décembre)

On nous demande ce que nous pensons du dernier débat sur la dévaluation qui a lieu à la Chambre entre M. Paul Reynaud, d'une part, M. Flanclin et M. Germain-Martin, d'autre part.

Nous pensons que ce débat n'a rien apporté qui puisse instruire le public. Sur le terrain des comparaisons de faits et de statistiques, où s'est placé M. Paul Reynaud, la confusion devient de règle du moment que les parties cherchent à justifier des thèses contraires et préconçues au moyen de données que le savant le plus désintéressé hésite lui-même à interpréter. Au reste, la thèse dévaluationniste et la thèse anti-dévaluationniste, telles que la Chambre les a entendues, ne pénètrent pas dans la vraie réalité.

Pour montrer la confusion du débat touchant les faits mêmes, il suffit de rappeler les trois principaux exemples que M. Reynaud a cités à l'appui de sa thèse : l'exemple de l'Angleterre, celui des États-Unis et celui de l'Afrique du Sud. D'après M. Reynaud, ces trois pays auraient tiré un grand avantage de la dévaluation monétaire pour leur commerce. Or, les cas des trois pays en question sont précisément les moins probants que l'on puisse citer, parce qu'ils ne correspondent à peu près en rien au cas de la France.

L'Angleterre doit sa renaissance commerciale en majeure partie à l'instauration brusque d'un double protectionnisme, national et impérial. C'est ce double protectionnisme, offrant des chances nouvelles et inopinées aux entreprises ou aux capitaux britanniques, qui a amorti les effets de la dépression économique en Angleterre même comme dans l'Empire. Or, la France a éprouvé de avant la crise, tant sous l'aspect industriel que sous l'aspect agricole, les possibilités toniques du protectionnisme.

Aux États-Unis, dans la mesure où le président Roosevelt a réussi à réveiller les affaires, il l'a pu grâce aux abondantes ressources de crédit que lui laissait le faible montant de la dette intérieure américaine, comparé au montant du budget. Il a transféré à la dette publique, jusqu'alors légère, une partie des charges et du passif privés. Or, en France, non seulement la dette publique est très élevée par rapport au budget, mais elle l'est de sorte que l'opération américaine paraît chez nous matériellement impossible. Une dévaluation n'aboutirait pas en France à un transfert de dettes des

particuliers à l'Etat, mais à l'effondrement de tout le crédit, public et privé, c'est-à-dire à une inflation désordonnée.

Quant à l'Afrique du Sud, personne n'ignore qu'elle est la principale productrice et exportatrice d'or. L'or est la seule marchandise que l'on n'a pas eu de peine à vendre et dont le prix a monté sans cesse depuis trois ans. La position commerciale de l'Afrique du Sud, garantie et fortifiée par l'appréciation de l'or qu'elle exporte, n'a rien de commun avec la position commerciale de la France.

Le fond du débat, en ce qui concerne la France, il ne faut pas le chercher dans les thèses artificielles que l'on a soutenues à la Chambre. Nous l'avons indiqué ici même hier à l'occasion du vote du budget : il est de savoir si l'Etat pourra supporter longtemps ses charges budgétaires, telles qu'elles restent aménagées par rapport à des conditions et à un rythme économiques aujourd'hui disparus. Autrement dit, il s'agit de calculer si, dans un délai plus ou moins éloigné, l'Etat ne devra pas choisir entre la réforme fondamentale de son budget et une aventure monétaire, laquelle, d'ailleurs, après quelque temps, le ramènerait devant la même nécessité, mais aggravée.

Ce n'est pas un problème d'économistes. C'est un problème de prévoyance et d'action gouvernementales.

Lucien ROMIER

Plus de nattes...

Des voyageurs qui rentrent d'Extrême-Orient apportent le texte d'instructions données par le ministre de l'Intérieur de Nankin aux gouvernements des provinces pour la suppression immédiate du port de la natte par les Chinois et de la coutume des pieds bandés pour les femmes.

Aux Chinois portant la natte, un délai de trois jours a été accordé pour la faire couper, sinon il devait être procédé à cette opération « manu militari » ; aux femmes de plus de trente ans, il était accordé un délai de trois mois pour perdre l'habitude de se lier les pieds ; les plus jeunes devaient immédiatement renoncer à cette pratique séculaire, sinon millénaire.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus délicats. Demandez nos prix. Tél. LA 3121.

LETRE DE BRUXELLES

La situation actuelle en Belgique

Bruxelles, et avec lui le pays tout entier, vit actuellement des heures graves, plus graves, je pense, que la majorité des Belges ne se l'imaginent.

La question de la Sarre, qui, il y a quelques semaines encore, apparaissait aux yeux de tous comme l'étincelle devant mettre le feu aux poudres, est retombée à l'arrière-plan des préoccupations internationales depuis les accords de Rome et de Genève et a provoqué un heureux soulagement.

D'autre part, les déclarations de paix d'Hitler ont été enregistrées avec froideur et scepticisme, et les nouvelles ou échos relatifs au réarmement allemand continuent d'impressionner les esprits. Fondé sur un fait réel que tout le monde s'accorde à trouver logique et inhérent au Traité de Versailles, le réarmement allemand est exploité par une certaine presse — presse écrite, radio, discours, conférences — qui prend plaisir à l'exagérer et à dérouter les esprits.

LE CHOMAGE

La Belgique est un des pays au monde où le chômage se résorbe le moins facilement. C'est aussi une nation où le chiffre des chômeurs est le plus élevé, après l'Autriche. A l'heure actuelle il atteint près de 350.000 travailleurs, ce qui représente plus ou moins un tiers de la population ouvrière.

Le gouvernement de M. Theunis s'est résolu à cette tâche et il vient de publier deux arrêtés-lois qui règlent, l'un le contingentement des ouvriers étrangers, l'autre la limitation du nombre des femmes employées dans l'industrie.

C'est un premier pas dans la voie de la réorganisation sociale et du redressement économique. C'est un indice que petit à petit la Belgique se relève de sa situation dangereuse et cherche à retrouver son équilibre si longtemps compromis.

LA DICTATURE

En présence des événements dérivants et désordonnés de la politique intérieure, nombre de Belges ont tendance à admirer les gouvernements d'un Hitler ou d'un Mussolini. Peut-on, a priori, en déduire qu'ils souhaiteraient semblable régime, ou même plus simplement qu'ils accueilleraient un coup de force éventuel avec sympathie ? Ce serait devancer la réalité que de répondre par l'affirmative.

Le peuple belge, habitué à un régime démocratique depuis cent ans et foncièrement épris des principes de liberté que lui confère la Constitution, semble être réfractaire à toute dictature, même mitigée.

Et cependant des esprits parfaitement sensés considèrent la dictature comme indispensable. Le peuple est trop lent et trop veule — disent-ils — pour réagir contre ses gouvernements. Une dictature très douce et qui n'imposerait pas une classe, pas plus qu'elle ne viserait à en détruire une autre : voilà ce qu'il nous faut. Un gouvernement de salut public, formé en dehors des partis et dans un sens profondément national : voilà ce que nous souhaitons.

Devant des affirmations aussi différentes, on doit se garder de conclure. Et on peut espérer que la Belgique sortira de l'avenir sans avoir à subir de coup d'état, quel qu'il soit et quelle que soit l'orientation qui lui serait donnée.

Robert MAILLARD

(Tous droits réservés par l'A.L.I. Reproduction, même partielle, interdite.)

Faites un cadeau qui se renouvellera sans cesse au cours de l'année, un abonnement annuel à la

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE



EATON

La bibliothèque EATON a été fondée dans le but de prêter, à taux modiques, les livres les plus en vogue, tant modernes qu'anciens, anglais et français. Elle met autant que possible à la disposition de ses abonnés des ouvrages d'intérêt général et retire certains volumes de la circulation dès qu'en cesse la demande.

CONDITIONS

1° ABONNEMENT ANNUEL. — Contre le versement d'une somme de \$10 au moment de sa souscription, l'abonné peut emprunter 2 volumes à la fois.

2° LOCATION. — On peut aussi prendre en location, moyennant le par jour, tout livre dont la valeur ne dépasse pas \$31 pour emprunter un volume de prix plus élevé, il faut verser un léger supplément.

La direction se réserve le droit de mettre ou de ne pas mettre en circulation n'importe quel ouvrage. Elle ne fait ni porter ni chercher à domicile les livres de la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE EATON

Au quatrième

côté de la rue de l'Université

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Et ils ont un programme, non seulement de défense du parti, mais aussi de réorganisation complète de l'édifice national sur des bases entièrement nouvelles : c'est le Plan de Man ou Plan de Travail.

Problèmes de lettres

I. — Agir et penser

On déplore souvent l'attitude méprisante de la jeunesse canadienne-française à l'égard de la littérature : on lui reproche de ne pas aimer la lecture, voyant en cela une déplorable indifférence envers les choses de l'esprit. Sans doute a-t-on raison. A part quelques petits groupes intimes qui se tiennent constamment au courant des idées et des faits dans le monde et dont on peut penser qu'ils fourniront les chefs de demain, nos jeunes gens ne lisent guère et se préoccupent assez peu de faire travailler leur esprit; leurs seules distractions sont le sport (pas toujours bien compris) et le cinéma (pas toujours le meilleur).

Mais peut-être n'a-t-on que partiellement raison. Si notre jeunesse ne prise guère les belles-lettres, c'est probablement que son esprit demande un aliment plus substantiel. Que ce soit sous l'influence de la « civilisation » américaine ou parce qu'elle a l'intuition de besoins plus pressants, elle semble plutôt portée à l'action. Si on lui offrait des œuvres d'un caractère plus pratique, des livres qui lui donnent des raisons et des moyens d'agir, sans doute lirait-elle davantage. Il nous faudrait une littérature adaptée à nos besoins.

Ce serait une erreur de croire que les fervents de l'action ne puissent trouver de satisfaction dans les lettres, puisque les fervents du style peuvent en trouver dans la politique. Dans les *Annales* du 25 octobre, M. André Billy, parlant des « jeunes écrivains devant la littérature », écrit ceci :

Une enquête de M. Maurice Noël dans le FIGARO nous l'a appris : les jeunes écrivains, les débutants, ne préfèrent pas la littérature à tout. Ils sont requis davantage par la nécessité d'améliorer la chose publique. La politique ne les rebute pas; elle les attire, au contraire. La beauté d'une phrase, d'un vers, ne les laisse pas tout à fait indifférents, mais ils n'y attachent pas d'importance. Le choix d'une épithète ne les tourmente aucunement. Il leur paraît plus pressant de sauver la civilisation.

Si l'on demande comment et pourquoi les littérateurs peuvent faire quelque chose en politique, on répondra par une seule et même phrase : « la littérature constitue le mode d'interprétation de la vie le plus large, le plus complet, le plus intelligible à tous. » Les écrivains sont donc tout désignés pour traduire les sentiments de la foule anonyme en même temps que pour instruire celle-ci des vérités essentielles. Nous voilà loin des lignes écrites pour « son bon plaisir », de l'art pour l'art, si dédaigné. Ceux de chez nous qui prétendent que la littérature n'est qu'une industrie de luxe peuvent se réconcilier avec elle.

Les conditions qui poussent les jeunes de France à se préoccuper de la chose publique présentent une certaine analogie avec celles qui prévalent au Canada français. Là-bas, on a besoin de réformer l'Etat; ici, il faut l'organiser. Dans les deux cas, il s'agit de découvrir les déficiences de la vie nationale et d'adapter la forme de gouvernement aux besoins de la nation. Voilà la tâche énorme qui se présente à ceux qui veulent unir la pensée et l'action; ils pourront mettre la littérature au service de leur idéal.

II. — Le journalisme littéraire

Cette littérature prendra avantageusement la forme du journalisme, comme étant la plus directe et la plus efficace. Le journalisme y gagnera en valeur. Actuellement, le niveau de la littérature journalistique est bien peu élevé. Passe encore pour la partie éditoriale, où l'on constate des progrès certains; mais le reste laisse beaucoup à désirer. La rédaction des nouvelles et des comptes rendus est sans contredit ce qu'il y a de plus pitoyable. On y déploie un art sans pareil d'embrouiller les choses comme à dessin. C'est à ne plus s'y comprendre : on se répète, on intervertit l'ordre logique des idées ou des événements, on exagère certains détails

pour négliger des points importants, etc. Il faut sans doute tenir compte des conditions dans lesquelles on fait ces écrits; mais ce ne serait pas là un obstacle insurmontable si l'on avait un esprit bien formé, habitué à saisir l'essentiel des choses et à suivre un raisonnement en ligne droite jusqu'au bout.

Il y aurait des avantages considérables à ce que la moindre chose fût bien écrite. D'abord, on comprendrait immédiatement ce que l'auteur, ou celui dont il rapporte les propos, a voulu dire; ensuite la plupart des articles se trouveraient plus courts. Actuellement le charabia qui emplit la plupart et la plus grande partie des journaux contribue à entretenir des idées confuses dans l'esprit du lecteur et à le dégoûter des questions les plus intéressantes. Songez à ce que serait un journal où l'on dirait tout en quelques lignes que l'on comprendrait à première vue! Et l'on ferait une sérieuse économie de papier!

III. — Pour ou contre la virgule?

Puisque nous en sommes au style, parlons donc de cette petite polémique entretenue dans les journaux français au sujet de cette chose en apparence si insignifiante : la virgule.

L'art d'écrire étant celui d'exprimer sa pensée et la juste expression de celle-ci étant ce qui importe le plus, tout ce qui contribue à la clarté du style a par lui-même une importance capitale. Or, dans la langue française, la ponctuation contribue tout autant que le choix des mots à marquer le sens d'une phrase. Une discussion sur le rôle de la virgule dans la littérature n'est donc pas oiseuse.

On se trouve en présence de deux théories, dont l'une veut qu'on emploie la virgule aussi souvent que possible et l'autre le moins souvent possible. Le principal défenseur de la première est M. Jean-Jacques Brousson, celui de la seconde est M. André Billy. C'est ce dernier qui, en publiant dans l'hebdomadaire 1934 la circulaire de la Ligue contre la virgule et la prenant à son compte, a déclenché la guerre. M. Brousson lui a répondu dans le TEMPS par un article élaboré où il prétend réduire à néant les arguments de son confrère.

M. Billy affirme que les écrivains d'aujourd'hui abusent de la virgule, à quoi M. Brousson répond qu'il y aurait beaucoup à faire pour « épurer de ce parasite les plus grands écrivains français, de Rabelais à Maurice Barrès ». Peut-être, mais les plus grands écrivains peuvent avoir des défauts, ne serait-ce que celui-là. D'autre part, on assure que « depuis un demi-siècle la moyenne du nombre de virgules employées dans une page a au moins doublé ». Il y a donc abus.

M. Brousson s'appuie, pour défendre la virgule, sur le fait qu'elle n'existe pas seulement pour la grammaire mais aussi pour le style, en d'autres mots qu'elle ne sert pas seulement à marquer le sens mais aussi à déterminer le rythme de la phrase. M. Billy n'y contredit pas : la virgule est essentielle à l'intelligence du texte; aussi n'est-ce pas au signe grammatical qu'il s'en prend mais au signe littéraire, dont l'usage excessif défigure la phrase. « Supprimez la virgule : c'est musique pour les sourds-muets », dit M. Brousson. Mais il ne s'agit pas de « supprimer » la virgule; on veut seulement en restreindre l'emploi aux cas où elle est nécessaire. D'ailleurs, il n'y a pas que la virgule pour donner du rythme à une phrase; il y a aussi les tournures de style (l'inversion, l'allitérie, etc.). « Plus les écrivains sont érudits », dit encore M. Brousson, « et plus ils ponctuent. » Justement, cela tourne à la manie : on étiquette une phrase comme une pièce de musée et, sous prétexte de lui donner du mouvement, on la fixe par tous ses membres. Le malheur est qu'à force de ponctuer une phrase on finit par la diviser en tant de tronçons qu'elle devient obscure. On peut donc combattre la virgule non seulement au nom de la beauté mais encore au nom de la clarté du style. Une chose certaine, c'est que si l'on s'exer-

LE THÉÂTRE

Paradoxes

Dans un récent numéro du CANADA, R. G. publiait un petit article intitulé « Suite au Paradoxe de Diderot » et que voici :

On sait que Diderot, dans son Paradoxe sur le comédien, a décrété qu'un acteur qui jouait en s'abandonnant aux mouvements de son personnage, qui « jouait d'âme », comme il l'a écrit, est un détestable interprète. Diderot exagérait d'une exagération nécessaire à notre avis, l'artiste, qu'il soit de théâtre, de cinéma, de musique et même de littérature ne devant pas mêler le trouble de sa nature à la pureté de l'art. A moins bien entendu qu'il ne soit très grand, génial, et que l'exercice de son tempérament ne détruise pas mais au contraire entretienne l'atmosphère de sensibilité dont l'auteur a voulu entourer son œuvre. Juste lorsqu'il s'agit d'acteurs moyens, le conseil de Diderot ne l'est pas quand l'interprète a du génie et l'on ne voit pas très bien madame Cécile Soré refoulant son tempérament et jouant une Sapho avec des attitudes et un ton dégagés, sans ce souffle de passion avec lequel elle anime encore comme la première fois qu'elle joua l'œuvre d'Alphonse Daudet.

Pour être dans le vrai, disons que tous les artistes de la scène s'efforcent de hausser leurs dons de création jusqu'au niveau passionnel de l'œuvre et que, comme la plupart sont médiocrement doués, ils ne réussissent qu'à donner une fausse interprétation de la pensée et de l'art de l'auteur. En tout-cas, jamais nous ne nous plaindrions que madame Marie Ventura donne la mesure de son tempérament dans l'Amoureuse de Porto-Riche, ni que Madeleine Renaud dans Ophélie se laisse aller à toutes les puissances de rêve qui la possèdent, lorsqu'elle danse, agile et folle, laissant couler de ses mains de fée les fleurs qui tombent dans la rivière, où elle espère retrouver Hamlet.

Il y a des gens qui cultivent le paradoxe au point d'en devenir insupportables, tels ce farceur de George-Bernard Shaw et ses imitateurs. Il y en a d'autres qui se contentent de constater les situations paradoxales qu'ils rencontrent dans la vie et qui ne manquent pas. Ainsi Diderot dans son Paradoxe sur le comédien qui n'a pas fini de faire gloser ceux qui s'intéressent au théâtre et à sa théorie.

R. G. expose un peu sommairement la thèse de ce philosophe qui voulait raisonner de tout et sur tout et qui est encore l'auteur d'une théorie de l'art dramatique qu'il a d'ailleurs fort gauchement appliquée dans les drames dont il est l'auteur. L'échec de Diderot dans la composition dramatique illustre bien l'insuffisance de son paradoxe qui n'existe pas moins pour l'auteur de l'œuvre d'art que pour son interprète.

L'erreur de Diderot, à mon sens, a été de tirer une idée d'une situation de fait et d'isoler cette idée dans une théorie. Un paradoxe, c'est une contradiction apparente, une situation fautive. Or dans la réalité la situation de l'artiste, auteur ou interprète, est fautive. Il se trouve pris entre deux choses : d'une part son tempérament, son ardeur, sa passion, enfin tous les sentiments que l'on résume généralement dans le mot « inspiration », et d'autre part les règles à appliquer, la logique à respecter, les procédés à suivre, les matériaux à ordonner, en un mot la « théorie ». La situation est paradoxale, c'est entendu, mais elle est faite de la réunion de deux éléments ou de deux séries d'éléments indispensables à l'œuvre d'art. L'art consiste précisément à se tenir en équilibre dans ces conditions. En tirant de cette situation paradoxale une théorie dont il ne reste des éléments de l'art que ceux qui se réclament de la froide raison, Diderot a voulu détruire l'art pur et substituer l'artifice. Il est tombé dans la sécheresse en voulant appliquer sa théorie dans *Le Père de famille* et *Le Fils naturel*. Et l'interprète qui aurait voulu jouer selon l'évangile dramatique de Diderot serait tombé dans la même sécheresse sinon dans la platitude, quelle que soit sa culture et quelle que soit la valeur de l'œuvre interprétée.

çaït à chasser ce petit parasite et quelques autres, on arriverait assez rapidement à écrire une langue plus simple, plus claire et plus naturelle.

Jean-Claude MARTIN

Les romantiques ont voulu réagir contre les règles classiques et faire plus large, sinon exclusive, la part de tout ce que résume le mot « inspiration ». Ils sont tombés dans l'exagération opposée et ont rompu à leur tour, mais en sens contraire, l'équilibre de l'œuvre d'art. Car si l'auteur s'abandonne par sa seule inspiration et l'interprète par son seul tempérament, ils peuvent l'un et l'autre tomber dans la fantaisie — ce qui est en vérité le moindre mal — dans l'impétuosité, la fausseté et bientôt dans le ridicule. Laisse à lui seul, c'est-à-dire privé du guide indispensable de la raison et de l'appui non moins indispensable d'une solide culture, le tempérament n'est plus que désordre, cris, grimaces, bariolage, il nous donne l'artiste hirsute dont les ignares, qui ne sont pas dénués de bon sens, se moquent avec raison. Mais privée de ce que les latins appelaient l'*animus* ou l'*impetus*, la raison comme la plus vaste culture cessent d'être accessibles et communicables pour devenir froides et sèches sinon rebutantes. C'est pourquoi certains érudits sont de piètres professeurs.

L'œuvre d'art repose sur un paradoxe qui est dans la réalité et non dans les idées. C'est un fait, non un système ni une théorie. La réalité, les faits, il faut les prendre tels qu'ils sont. Qui dit paradoxe, rappelle l'existence de deux éléments qui s'opposent ou en apparence seulement, ou en vérité mais non irréductiblement. C'est le cas de l'œuvre d'art qui doit réunir d'une façon harmonieuse les deux éléments du paradoxe, faute de quoi l'œuvre reste incomplète et ne peut prétendre à l'art. Au fond, tout cela, c'est du « pirandellisme », comme l'explique M. André Maurois dans un article du FIGARO que nous reproduisons bientôt. (1)

Georges LANGLOIS

(1) On a beaucoup écrit sur le Paradoxe de Diderot. Parmi les plus récents commentateurs, il faut nommer Mme Berthe Dussane, l'éminente sociétaire de la Comédie-Française, qui n'est pas moins intéressante à lire qu'à entendre en conférence ou à la scène. Je crois que Jacques LaRoche touche aussi à ce sujet dans son *Initiation à l'art dramatique*, que l'imprimeur nous livrera bientôt. — G. L.

Le monopole des changes est institué en Italie

Le monopole des changes a été virtuellement institué en Italie au début de décembre.

Les banques, sociétés, entreprises, etc., de nationalité italienne ou ayant leur résidence en Italie sont obligées de céder à l'Institut national, pour les échanges avec l'étranger, tous leurs crédits sur l'étranger. Elles sont obligées de vendre ces crédits à l'Institut national si celui-ci le leur demande. Dans ce cas, l'Institut rachète les crédits au cours du jour.

Les particuliers qui possèdent des crédits sur l'étranger ont dû les céder ou les vendre à l'Institut national, par l'intermédiaire de la Banque d'Italie.

D'autre part, tous les sujets italiens doivent déclarer à la Banque d'Italie les crédits dont ils sont possesseurs sur des banques ou entreprises de toute nature ayant leur siège hors du royaume d'Italie.

Les sujets italiens doivent également déclarer les titres étrangers et les titres italiens émis à l'étranger. Les peines prévues contre les contrevenants comportent la déportation aux îles et des amendes qui peuvent s'élever à des sommes égales à la valeur des titres non déclarés.

Un professeur allemand condamné pour outrage au Führer

Le professeur ordinaire de philosophie à l'Université d'Iéna, M. Johannes Leisegang, a été condamné à 6 mois de prison pour avoir déclaré que le discours du Führer devant la dépouille mortelle de M. von Hindenburg était un discours électoral.

Bene merdantibus... (1)

LE HURON a beau être descendant authentique de rouges guerriers à qui les raffinements de salon étaient chose totalement inconnue, il n'en demeure pas moins pour cela un sauvage civilisé, c'est-à-dire le type idéal de l'homme moderne. En cette qualité il ne peut ignorer les us et coutumes des Visages-Pâles, des Dos-Verdâtres, des Nasiques-judo-grecs, ni même de ces bâtardeaux mâtinés de cochon d'Inde qu'on nomme Iroquois. Le Huron n'ignore pas que ses contemporains attachent une importance capitale aux congratulations réciproques à l'occasion du Nouvel An. Fidèle au principe qui conseille de se conduire à Rome comme un Romain et en Hitlerie comme un homme nu, il déverse ses congratulations saisonnières sur le crâne de ses contemporains. Le Huron impavide et bronzé présente ses meilleurs vœux à ses 876.543 lecteurs et lectrices, à ses millions d'ennemis envieux et arthritiques, et même aux indifférents. Il n'a aucune raison d'oublier quelqu'un, puisque les vœux annuels ne signifient rien du tout, si ce n'est un surcroît de travail aux pauvres facteurs à qui pousse une petite fleur bleue entre les doigts de pied (à force de trimballer des tonnes de cartes sentimentales). Le Huron se permet donc de renouveler ses souhaits à ces êtres supérieurs que sont Ola, le Mégathérium, Glou-Glou et quelques autres, tout comme au vulgus pecus (infiniment plus nombreux).

Le vaillant descendant des impavides scalpeurs rouges et prédestinés va donc détailler en quelques lignes ses vœux giratoires et circulaires, puisqu'il lui faut pondre telle une Wyandote pas encore retraitée.

A tout seigneur, tout honneur. Le Huron souhaite à son patron Ola de prendre la direction du DEVOIR et de l'INACTIVATION CATHOLIQUE afin de pouvoir transformer la « Bonne Presse » en presse bonne et décente. L'accession d'Ola au fauteuil directorial des feuilles susnommées aurait l'inappréciable avantage de valoir au pays iroquois une réforme générale et intelligente des institutions et des patois actuellement en vigueur (et quelle vigueur, hélas!). Elle aurait aussi d'autres avantages sur lesquels il n'est pas nécessaire d'insister.

Le Huron continue en faisant les vœux les plus sincères pour que le Mégathérium prenne exemple sur le Huron et devienne éminemment compréhensif; pour que Ménage écrive plus souvent en français; pour que Pontifex ne pontifie plus; pour que A. R. B. s'occupe un peu plus d'affaires ecclésiastiques et un peu moins d'affaires internationales; pour que le Nain Goémon ne soit plus le Nain Goémon; pour que Glou-Glou puisse foudroyer ses adversaires et écrire dix-sept panégyriques de Mossié H. L. (dit Greatmoanface de la Dent-du-Skunk); pour que Nadal ne devienne jamais C. R.; pour que le Jeune devienne titulaire de la chaire de journalisme jaune à l'Université; pour que tous les collègues du Huron ne fassent pas de zèle.

Toujours aimable, le Huron souhaite que LATITTOUSSOUF (ne pas confondre avec la Tétine-au-sous-off) tire à plus de quinze cents exemplaires; que la PRESSE ne se fatigue pas trop à rédiger ses nouvelles en français; que les gens de la « Bonne Presse » signent un contrat de publicité avec le Trust de l'essence et défendent avec plus d'ardeur encore un corporatisme qu'ils ne comprennent pas; que le bon petit Pierre Simon (tais-toi, tu m'affoles!) ne perde pas ses bras comme la Vénus de M. Milo; que le lieutenant-colonel honoraire Melchers ne soit pas compromis dans l'affaire de fraude des alcools; que R. G. devienne journaliste conservateur, ce qui ne le changera pas du tout; que E. T. se case rue Notre-Dame comme successeur de M. Héroux ou de M. Dupire; que Clodion-le-Chevelu soit un peu moins chevelu; qu'Odette maigrisse et qu'Edouard gague.

(1) « Le latin dans ses mots brava l'honnêteté », dixit Boileau.

gne un peu d'embonpoint. Le Huron souhaite également que M. Houde quitte l'Hôtel de Ville pour Ottawa; que M. l'Amiral soit nommé à la succession du capitaine Bernier; que M. Taschereau réforme le code et le procède selon les vues du Huron; que le gouvernement libéral de la province dure encore 107 ans; que M. Bennett soit anobli; que M. Hérigault soit admis à l'école des Sciences sociales et politiques, ce qui le préparera à remplir avec habileté le poste d'ambassadeur iroquois auprès de la République de Haïti; que la population en délire puisse voir en l'an de grâce 1935 la parade triomphale des zouaves et des hussards du corporatisme « incorporé ».

Le Huron forme des vœux pour que l'administration de l'ORDRE double ses recettes afin qu'elle puisse doubler les appointements du personnel. Le Huron souhaite au prof. aux typos (en particulier au sieur BÉCHARD, qui compose ses incomparables billets), aux clichés, aux pressiers, aux distributeurs, d'avoir toute leur vie l'honneur et la jouissance de se dévouer à l'œuvre de l'ORDRE.

Le Huron pourrait continuer cette énumération, faite dans ce beau désordre qui est un des effets les plus certains de l'art. Il lui faut cependant mettre un frein à ses souhaits. Il ne lui reste plus qu'à souhaiter bonne circonspection au sieur Hitler et quelques « octuplés » aux femmes de la province de Québec qui se dépeuple avec la rapidité d'un trait lancé d'une main sûre. Crainte d'être taxé de tendances maçonniques — ce qui serait absolument scandaleux — le Huron s'arrête en souhaitant voir le jour où il pourra contempler la suppression du bachot, la construction de 17 autres universités, toutes aussi belles et pastes et peu coûteuses que celle que l'on a construite sur le flanc du Mont-Royal, sous un angle de 45 degrés.

Les derniers vœux, qui sont les meilleurs, sont naturellement réservés pour

le HURON philanthrope et filandreur

La Pologne recouvre d'importants documents historiques

La Russie vient de restituer à la Pologne, en vertu d'une clause du traité de Riga, une riche et imposante collection d'actes et manuscrits datant du XVI^e siècle et dénommés *Acta Tomiciana*, du nom de leur auteur, l'évêque de Cracovie, Pierre Tomicki, vice-chancelier de la Couronne sous le roi Sigismond le Vieux.

À la mort de l'évêque-chancelier, son secrétaire et pupille, le chanoine Stanislas Gorski, avait, avec l'aide d'une subvention royale, entrepris la révision des mémoires et des actes laissés par Tomicki et conservés au chapitre de Cracovie.

Le savant compilateur tira parti de correspondances privées, d'actes de la chancellerie royale, enrichissant ainsi le texte primitif de précieux commentaires, notices, esquisses et études historiques sur les événements contemporains, dont il avait été le spectateur.

Ces mémoires qui, sous leur forme définitive, comprennent 19 volumes, présentent donc un intérêt de premier ordre, pour l'étude de l'époque de la Renaissance polonaise.

Les *Acta Tomiciana* seront remis à la Bibliothèque de l'Université des Jagellons, dont ils faisaient partie autrefois.

Un coup d'œil sur la bande de votre journal vous rappellera la date d'échéance de votre abonnement. Vous nous rendriez service en le renouvelant avant que nous ne vous en fassions la demande.

Destructions salutaires

COMME chacun, je lis les gazettes, je les savoure même, les déguste à petits traits, n'en fournis plus de me poulcher les lèvres; l'anachronisme que le Sottisier du MERCURE a cherché inlassablement toute sa vie, je le trouve en entrefilet, niché tout au bas d'une colonne, et la bourde colossale dans l'article de tête. Je lis tous les titres, ne passant même pas les points de suspension, qui n'ajoutent rien au sens mais qui ajoutent au « balancement » — ces titres délicieusement « balancés », les plus chers d'entre mes souvenirs de reporter, ô non moins cher P. de M. (attention! typo, ne mettez pas le nom tout entier). N'en déplaise à M. Asselin, qui a le goût trop pointilleux en matière de correction pour notre estimé confrère des Vieux-Américains, je retombe toujours dans mon vice: si je ne lis pas le « papier-journal », comme disent avec élégance ce ne sais plus quels « Statuts refondus », le « papier-journal » de Montréal, je me mets en quête de celui des Trois-Rivières, je pars en chasse, je mets la main sur celui de Granby, de Chicoutimi et autres « cités » de notre comique province. Avec toutes mes excuses à tant de dignes, voire de remarquables collègues. La petite bête abonde — du

moins mon patriotisme me le fait croire — plus souvent sur nos rives qu'ailleurs. Ce n'est pas de la petite bête ni des petites bêtes que je vous veux entretenir aujourd'hui. Il s'agit de mieux, si l'on peut dire mieux dans d'aussi macabres circonstances. Vous savez que le feu du ciel, sur les instantes prières des ennemis de la démocratie et du système représentatif, est tombé sur un palais, un hôtel, un caravansérail ou une auberge de Lansing, première ville du Middle West pour ses usines de charnues mécaniques, dit la géographie selon Babbitt, d'harveyesque mémoire. Parmi les « sinistrés » se trouvaient d'honorables sénateurs ou députés (je me perds dans cette durandalienne nomenclature). Par le fait du hasard, d'une décision du Ciel ou de ses représentants MM. Richer, L'Heureux, Dorion, Héroux, ou le BULLETIN PAROISSIAL de Saint-U., à cause des prières de l'Opposition, les pauvres calcinés étaient tombés d'accord: le gouvernement de leur Etat gouvernerait vraiment, il n'y aurait plus de « deadlock », l'on ferait enfin ses affaires en famille et sans trouble-fête.

Ce « désastreux incendie », cette hécatombe, m'a donné à penser. D'autant que je songeais au pauvre Anatole

France, que je ne lis plus d'ailleurs que de mémoire, hélas! Toujours est-il que ce gentil esprit, et dont l'anticléricalisme ne fut jamais nocif que pour les libre-penseurs des quartiers chics de Québec, liseurs surtout de Pigault-Lebrun, s'effrayait jadis du nombre incommensurable de volumes qui s'accumulaient dans les librairies et bibliothèques. Il est vrai que France n'avait pas visité les nôtres. Il disait à peu près que si les vers ne s'en mêlaient pas, l'humidité, les insectes, les rongeurs, cette vie de second degré risquerait d'étouffer la note.

Rien de plus juste. Tous ceux qui ont remplacé les dames (celles qui sont de bois, et dans les deux sens du mot), le bridge, le hockey, Robert-Choquette, Bernier et leur radio, la politique qui se parle et qui se crie, la collection de parapluies et de cancrélats historiques, les conférences, les conversations de jeunes filles ou de tavernes, par la lecture des livres bons et mauvais, le remarquent à tout bout de champ. Le plus volage a sa méthode: vous consultez les catalogues, les admirations de vos amis qui ne sont pas tout à fait ignares, vous tenez compte de prix; si vous savez une langue étrangère, vous faites de même, et vous notez. Déjà, c'est l'ébahissement d'Anatole France, sur une petite échelle et une plus petite période encore. Joignez qu'il s'est publié l'année dernière, en France, plus de sept cents traductions. N'oubliez pas que notre admirable enseignement secondaire ne nous a pas tout appris, et qu'il nous laisse à glaner chez les classiques, les demi-classiques et les mi-

neurs. Sachez qu'on ne saurait dignement mourir, et malgré qu'en ait Grignon, sans avoir lu François Maynard. Il faut du temps pour admirer deux ou trois pages de Mgr Nantel et de M. le juge Rivard. De même, Mgr Camille Roy ne saurait être tout à fait négligé, ne serait-ce que pour relire encore une fois, en fin d'année, Jules Foursier...

Et les journaux, et les revues, et les magazines, et les collections de journaux, de revues et de magazines!

A cet égard, qui dira les méfaits de Gutenberg? Un lecteur ordinaire a sur sa table une douzaine de bouquins, il ne sait par lequel commencer, et demain ce sera fini encore. Que de gaffes à l'endroit de son plaisir (je ne peux, en gros, considérer la lecture autre chose qu'un plaisir) l'on ne saurait éviter!

Vous êtes affairé, vous connaissez de nom Georges Duhamel: qu'achetez de lui? Si, malheureux homme, vous tombez sur *Un soir d'orage* ou le *Prince Joffar*? Les critiques vous auraient dit pourtant que ces romans sont exquis, prenants, que sais-je? Ma foi, n'était le style, je préférerais la *Pension Leblanc*. Duhamel est pourtant le plus probe, le plus français, le plus conteur des écrivains sortis du faux goût d'après guerre. Qu'on vous donne les *Copains*, cette farce épouvantable, à la place des *Hommes de bonne volonté*, et vous prenez en grippe Romains. Et le *Mystère Frontenac*, *Rococo* de Morand, *Jean Barois* de Roger Martin du Gard, quel ennui, ma sœur! Et

Coeur pensif ne sait où il va, de Bourget, qui écrit autre chose! Et Léon Daudet, quand il métaphysique! Si vous n'êtes pas rat de bibliothèque, et encore! croyez-moi, ce n'est pas chose facile de choisir un roman, des poèmes d'un auteur connu.

On parle beaucoup de critique, au Canada, où tout le monde, à partir de vous et moi, pardon, à commencer par vous et à finir par moi, fait peu ou prou(1) de la critique. Nous nous nourrissons de livres, ou du moins nous faisons semblant. Et le problème que je soulève est, comme on dit, fort actuel. Dans notre minuscule littérature (dixit Mgr Roy) il y a plus de deux cent mille ouvrages. A un volume par année livresque de trois cents jours, si mes souvenirs arithmétiques sont exacts, un homme ordinaire mettra six cent soixante-six jours et deux tiers à lire cette imposante masse. Décidément, à moins que les anges du Petit-Nord et les diables de la Gatineau ne nous aident, rien à faire. Et notez que nous ne sommes que quelques millions et n'écrivons que depuis peu. Que serait-ce de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Etats-Unis, voire du Céleste Empire? Et je jurerais que parmi ces deux cent mille volumes, il y a une abondance de poésies, ouvrages historiques, discours, romans, farces du terroir, qu'aucun bon Canadien ne se pourrait

dispenser d'au moins parcourir. M. Jean-Aubert Loranger parlait un jour d'un petit poète de Saint-Janvier, qu'il ne connaissait pas, ni par son nez et sa chevelure, ni par ses rimes ou ses assonances, et en qui il mettait toutes ses espérances de patriote littéraire, catholique et canadien-français(2). Si vous ne lisez pas les deux cent mille volumes de notre littérature (dixit M. l'abbé Dandurand), vous manquez peut-être le petit poète de Saint-Janvier.

Je nourris des projets plus sinistres. Je voudrais qu'on fit table rase. J'ai le goût d'enfin déguster à loisir ce que je lis. Je souhaite relire dans ma vieillesse. J'espère un jour m'asseoir tranquille, une pipe à la bouche, une boisson agréable près de moi (pas de « caribou », ô Québécois! pas de « whiskey blanc », hommes barbares!), et commencer un roman sans m'inquiéter de celui que je lirai le lendemain. Que les principales bibliothèques du monde, les librairies importantes (comme on dit depuis un demi-siècle, pour les discours et funérailles), s'entendent donc, qu'elles tirent à la courte paille, brûlent tous leurs stocks, sauf ceux d'une seule librairie ou bibliothèque. Qu'on défende à tous de prêter leurs livres pendant cinquante ans et qu'on ne vende plus que ce qui reste. Il y aura bien assez de chefs-d'œuvre, à moins qu'on ne tombe sur les Editions... Ferland.

Berthelot BRUNET

(1) Dernier et seul vestige de la langue du seizième siècle au Canada... littéraire.

(2) M. Jean Loranger n'est pas encore incorporé.